



58 Avenue des 3 Provinces
49 300 Cholet
Tél. : 02 41 63 08 67

Mr et Mme ALAIN ET MONIQUE AVERTY

43 LE HAUT DES BUTTES

35580 GUICHEN

02 99 42 22 91 06 59 18 79 12

PROCES-VERBAL DE RECEPTION DE TRAVAUX

SAV / Entretien : de la voirie

.....
.....
.....
.....
Travaux terminés

Le client déclare que :

Equipe : Modeste

☒ la réception est prononcée sans réserve avec effet à la date du 7.10.24

☐ la réception est prononcée avec réserves mentionnées dans l'état des réserves figurant au verso avec effet à la date du

Les garanties découlant des articles 1792, et 2270 du Code Civil commencent à courir à compter de la signature du présent procès-verbal.

La signature du procès-verbal et le règlement des travaux autorisent le client soussigné à prendre possession de l'ouvrage.

Fait à Guichen le 7.10.24 en 2 exemplaires (1 pour chacune des parties)

Signature du représentant de l'entreprise :

Signature du client :

Reçu chèque(s) N°

D'un montant de

Au Bureau suite au dépannage du ballon

△ accès: trappe étroite

△ VMI ou VPH posé en Nov. 2018

Fiche suivi entretien et/ou SAV

REF Client : AVERY

date entretien	Technicien :	accès	prévoir	Type de filtre	Type de piles : teleco/sonde	Pièces changées / observation divers
28/09/20	Flicker	Trappe / Teleco		Flanchon	AA	△ double bouche - perforations au bas de la table 63x100
20/10/21	//	//	//	//	//	
29/10/22	//	//	//	//	//	HAS
27/09/23	Queshin		Manchon	AP	RAS	
7.10.24	Queshin					

△ Les entretiens VPH peuvent être espacés de 12, 18 ou 24 mois maximum, selon l'état du filtre.
PS : bien remplir les feuilles de suivi de pièces Ventilairsec et Eoltec si besoin